



## COMMUNIQUE DE PRESSE

15 novembre 2021

### La Ville de Paris rejoint les sociétaires de la Mednum

Ce mercredi 10 novembre, Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et l'exclusion, et Emmanuel Vandamme, président de la MEDNUM, ont signé une convention à l'occasion du lancement du second volet de la stratégie parisienne d'inclusion numérique.

La MedNum, coopérative nationale des acteurs de la médiation numérique, est très fière de compter à présent parmi ses sociétaires la Ville de Paris. Ayant à cœur de promouvoir une réelle action en faveur de l'inclusion numérique et des dispositifs de médiation, la Ville de Paris fait le choix de rejoindre la MedNum.

*“Rejoindre la coopérative nationale des acteurs de la médiation numérique, s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'inclusion numérique que la Ville porte depuis 2017 avec les partenaires du territoire. Le premier volet nous a permis, entre autres, de publier une charte de l'aidant numérique et d'accompagner la formation de dizaines de milliers de personnes ; ce second volet entend porter de nouvelles actions : structuration d'une filière du réemploi numérique, accompagner les personnes dans leurs démarches administratives en ligne tout en maintenant les accueils physiques, etc”* développe Léa Filoche.



Dans un monde digitalisé, où bon nombre d'actes simples du quotidien nécessitent de maîtriser des outils informatiques, l'éloignement au numérique est devenu un facteur supplémentaire d'exclusion.

En s'associant à la centaine d'associations, entreprises sociales, coopératives ou collectivités réunies au sein de la MEDNUM, la Ville de Paris pourra accéder à un véritable maillage d'acteurs majeurs, qui augure de nouvelles collaborations et des échanges inédits mêlant acteurs privés, publics, et collectivités autour des questions d'inclusion et de médiation numérique.

Les collaborations avec la Mednum et ses sociétaires pourront prendre différents formats et recouvrir des thèmes larges comme l'appui et l'expertise d'acteurs de terrain dans l'élaboration, la conduite ou encore l'évaluation de politiques publiques ambitieuses en matière d'inclusion.

*« Nous sommes très heureux de compter la ville de Paris parmi nos sociétaires. Nous sommes nés comme une coopérative d'acteurs du secteur et dès le départ notre enjeu était de ne pas être qu'entre acteurs de la médiation numérique, mais de nous ouvrir largement aux collectivités et autres entreprises qui s'engagent pour un numérique d'intérêt général »* précise Emmanuel Vandamme.

<https://www.paris.fr>

<https://lamednum.coop/>

### **A propos de la MedNum**

La MedNum est la coopérative nationale des acteurs de la médiation numérique, qui crée et accélère des solutions pour l'inclusion numérique de 13 millions de Français exclus du numérique. Elle agit directement auprès des publics en situation de fragilité numérique et accompagne les organisations publiques et privées qui les accueillent, les orientent et qui les forment. Son objectif est de faire des technologies numériques un facteur de progrès, d'efficacité, d'inclusion et d'encapacitation pour tous et toutes, sur tous les territoires.

### **Contacts presse :**

**Ville de Paris** - Stéphane Vincent, [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr), 01 42 76 49 61

**MedNum** - Naëlle Lefevre-Rizzo [presse@lamednum.coop](mailto:presse@lamednum.coop) 06 67 44 04 07